Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

METROPOLE SELECTION, compartiment de la SICAV METROPOLE FUNDS

A (Capitalisation) FR0007078811

Cet OPCVM est géré par METROPOLE Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif d'obtenir, par une gestion active, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis.
La stratégie utilisée consiste, à sélectionner les sociétés les mieux notées sur des critères ESG en réduisant l'univers d'investissement par une méthodologie de notation Best in class/Best effort des sociétés de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège, puis à procéder à la sélection de valeurs décotées, au travers d'une analyse financière rigoureuse, de la connaissance des équipes dirigeantes ainsi que de la détection d'un ou de deux catalyseurs propres à réduire la décote dans un délai de 18 à 24 mois.
Les critères dits socialement responsables pris en compte sont analysés sous quatre aspects :
- politique de gouvernance d'entreprise
- respect de l'environnement
- gestion du capital humain
- relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation).

Cette approche est complétée par :
- une démarche d'engagement auprès des entreprises par l'exercice des droits de vote et des dialogues individuels, thématiques et collectifs
- une analyse de l'impact de notre démarche ESG.

Toutes les capitalisations peuvent être concernées, le compartiment pourra investir selon les opportunités dans des valeurs non comprises dans le STOXX Europe Large 200.

L'investissement en actions de l'Union Européenne et du Royaume-Uni est au minimum de 75% et l'exposition est quant à elle de 60% au minimum. La partie non investie en actions pourra être investie à concurrence de 10% de l'actif du compartiment en parts ou actions d'OPCVM y compris les autres OPCVM gérés par METROPOLE Gestion et à hauteur de 15% en produits monétaires.
Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés de façon à exposer ou couvrir l'actif du compartiment sur un indice ou une valeur spécifique.
Les instruments dérivés utilisés sont uniquement les options listées et les futures dont la durée de vie ne pourra pas être supérieure à 2 ans.
Le compartiment n'utilisera pas d'instruments dérivés spécifiques, tels que ceux négociés sur les marchés de gré à gré.
Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
La catégorie d'action A du compartiment capitalise ses revenus.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 12h CET/CEST et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à un cours inconnu.
La VL est disponible sur le site internet : www.metropolegestion.com.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur de risque 6 reflète une volatilité hebdomadaire sur 5 ans comprise entre 15% et 25%.

Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendu et le risque auquel l'investissement est exposé.
Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le capital investi n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

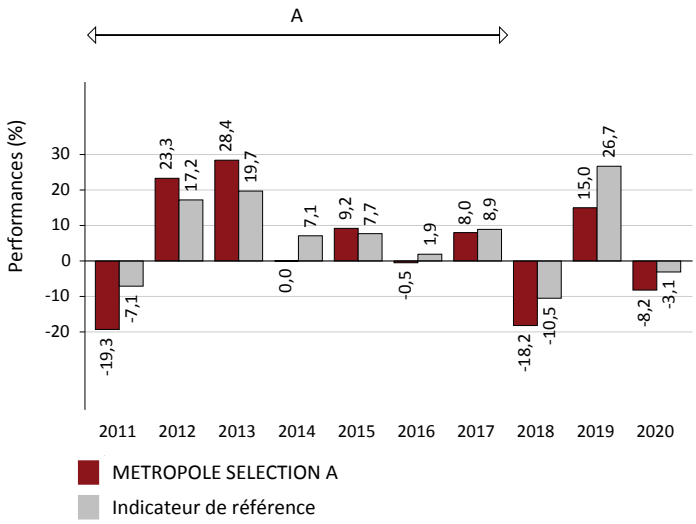
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par la catégorie d'actions du compartiment sur une année	
Frais courants	1,71%
Frais prélevés par la catégorie d'actions du compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés le cas échéant par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus disponible sur le site internet : www.metropolegestion.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Date de création du compartiment : 31 mars 2017
Date de création de l'action : 31 mars 2017

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis.
La gestion du compartiment n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

A : Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE SELECTION créé le 12 novembre 2002. La part A créée le 12 novembre 2002 devient la catégorie d'action A.

Informations pratiques

Le dépositaire de cet OPCVM est CACEIS Bank

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de METROPOLE Gestion 9, rue des Filles Saint-Thomas 75002 Paris.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

L'OPCVM propose d'autres catégories d'actions définies dans son prospectus.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur le site suivant :
www.metropolegestion.com.
Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.
Cet OPCVM ne sera pas éligible au PEA à compter du 1er octobre 2021.

La responsabilité de METROPOLE Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
METROPOLE Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.